

# CÔTE D'IVOIRE



## Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil de pays - Côte d'Ivoire*, veuillez contacter :

Section de publications  
Commission économique pour l'Afrique  
B.P. 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : [www.uneca.org/publications](http://www.uneca.org/publications)

© 2016 Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba, Éthiopie  
Tous droits réservés  
Premier tirage : mars 2016

ISBN : 978-99944-68-00-3

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

## Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Remerciements	v
La Côte d'Ivoire en bref	vii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	2
3 Performances économiques	6
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	6
3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement	9
3.3 Inflation et politique monétaire	11
3.4 Compte courant	12
3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement	14
4. Développement social	16
4.1 Dynamique démographique	16
4.2 Pauvreté et emploi	16
4.3 Santé	17
4.4 Éducation	19
4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de l'Union africaine	20
5. Principaux défis: Transformation structurelle - Analyse de la performance des exportations liée à la transformation du cacao en Côte d'Ivoire	21
5.1 Position de la Côte d'Ivoire sur les marchés de gammes du cacao	21
5.2 Les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire sur les marchés du cacao	22
5.3 Compétitivité de la Côte d'Ivoire sur les marchés du cacao	23
5.4 Perspectives de diversification des exportations de cacao	23
6. Principaux messages à retenir	26
7. Évaluation de la qualité des données nationales	28
Références bibliographiques	30
Annexes	32
Annexe 1: Évaluation de la qualité des prévisions effectuées pour la Côte d'Ivoire (2009-2014)	32
Annexe 2: Évolution de quelques indicateurs de transformation structurelle de l'économie ivoirienne	33

### Liste des encadrés

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Côte d'Ivoire	4
Encadré2: Prévisions pour l'économie ivoirienne	9

### Liste des figures

Figure 1: Évolution des taux de croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire, de la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique	2
Figure 2: Contributions sectorielles au PIB en 2014 et variations par rapport à 2013	6
Figure 3: Contribution de la demande au PIB 2014 et variation par rapport à 2013	7
Figure 4: Évolution du taux d'investissement (2005-2015)	8
Figure 5: Statistiques des dettes (en pourcentage du PIB, taux de change en fin de période)	11
Figure 6: Évolution de l'inflation en Côte d'Ivoire (2005-2015)	11
Figure 7: Évolution des principaux agrégats monétaires (en pourcentage du PIB)	12
Figure 8: Structure du commerce extérieur (2014)	13
Figure 9: Évolution des principaux soldes du compte courant (en milliards de francs CFA)	13
Figure 10: Principaux donateurs de l'aide publique au développement en Côte d'Ivoire (2011-2013)	14
Figure 11: Évolution de la population de la Côte d'Ivoire par tranches d'âge	16
Figure 12: Évolution du taux de croissance du PIB par habitant et du taux de pauvreté	17
Figure 13: Évolution des taux de mortalité infantile et des moins de 5 ans de 2008 à 2013	18
Figure 14: Évolution des taux net de scolarisation du primaire et d'alphabétisation	19
Figure 15: Perspectives de diversification des marchés du cacao en fèves	25

### Liste des tableaux

Tableau 1: Évolution des critères de convergence de la CEDEAO pour la Côte d'Ivoire (2011-2015)	3
Tableau 2: Opérations financières de l'État en milliards de francs CFA	10
Tableau 3: Marchés de prédilection de la Côte d'Ivoire	22
Tableau 4: Indicateurs d'avantage comparatif révélé (2014)	23

## REMERCIEMENTS

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque sous-région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

L'auteur principal du profil de pays de la Côte d'Ivoire était Florent Melesse du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Ouest. Le profil de pays a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, la supervision directe de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, et la coordination d'Amadou Diouf, Chef par intérim du Centre sous-régional de données.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays de la part d'institutions nationales

comme le Ministère de l'économie et des finances, le Comité national de politique économique, le Ministère du plan et du développement, l'Institut national de la statistique et le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales. Un certain nombre d'institutions sous-régionales ont également contribué au profil de pays, y compris la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses.

Nous tenons également à remercier le Professeur Lambert N'galadjo Bamba et le Professeur Esso Loesse Jacques de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan pour leurs critiques d'expert, et Open Data Watch pour l'examen et l'analyse des données.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

# LA CÔTE D'IVOIRE EN BREF

Informations générales		Classements	
Sous-région	Afrique de l'Ouest	Indice du développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement)	172/188 (2014)
Langue officielle	français	Indice d'inégalité entre les sexes (Programme des Nations Unies pour le développement)	151/188 (2014)
Monnaie	franc CFA	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (Fondation Mo Ibrahim)	35/54 (2014)
Capitale	Yamoussoukro	Indice de la facilité à faire des affaires (Banque mondiale)	145/189 (2015)
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	107/168 (2015)



## Croissance économique

Le dynamisme de l'activité économique de la Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années s'explique par la performance des secteurs primaire et tertiaire. En 2014, le secteur primaire a enregistré une croissance de 12 % grâce à la bonne performance de l'agriculture vivrière. Le secteur primaire a contribué à hauteur de 22,4 % à la constitution du produit intérieur brut (PIB) et à 2,3 points de pourcentage à la croissance contre 22,1 % et 1,3 point respectivement en 2013. Pour sa part, la croissance dans le secteur tertiaire en 2014 est estimée à 10,2 % contre 9,6 % un an auparavant.



## Politique budgétaire et politique d'endettement

Le déficit budgétaire global (y compris les dons) a chuté de 3,2 % du PIB en 2012 à 2,2 % en 2013 et 2014, mais est remonté à 3,5 % du PIB en 2015 et devrait être de 3,9 % en 2016, en grande partie sous l'effet des mesures de revalorisation des salaires et le programme d'investissement du Gouvernement. Avec l'annulation de 4 090 milliards de francs CFA de dette à l'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2012, l'encours de la dette publique extérieure a été ramenée de 50,8 % du PIB à la fin de 2011 à 33,9 % à la fin de 2012 et 38,0 % en 2014, soit 3 308,7 milliards de francs CFA. En comptant l'encours de la dette intérieure, la dette publique du pays s'élevait à 6 438,5 milliards de francs CFA à la fin 2014.



## Politique monétaire

Après son pic de 4,9% en 2011 du fait de la crise postélectorale et ses niveaux modérés de 1,3% et 2,6% en 2012 et 2013, le taux d'inflation a baissé à 0,4% en 2014. La stabilité des prix devrait se poursuivre en 2015 avec un taux d'inflation attendu officiellement à 1,9%. La maîtrise du taux d'inflation nettement en dessous de la barre communautaire de 3 % et la baisse du taux directeur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à partir de 2012 ont significativement influencé favorablement l'évolution de la masse monétaire et par conséquent l'offre du crédit intérieur.



## Compte courant

Le solde du compte courant s'est inscrit en déficit permanent à partir de 2012 après une situation excédentaire entretenue de 2008 à 2011. Ce déficit qui s'est progressivement creusé, de 1 % du PIB en 2012 à 3 % en 2014, a été influencé à partir de 2012 par la détérioration substantielle de la balance des services et celle de revenus.



## Investissement direct étranger

Alors qu'ils ne représentaient que 1,1 % du PIB en 2012, le volume d'investissements directs étrangers reçus par la Côte d'Ivoire représentait l'équivalent de 2,6 % du PIB en 2013.



### Dynamique démographique

La population résidente de la Côte d'Ivoire est estimée en 2015 à 22,7 millions d'habitants sur la base du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 et de projections. Cette population est presque également répartie entre zones urbaines (50,2 %) et zones rurales (49,8 %). La répartition par sexe est de 51,7 % d'hommes et 48,3 % de femmes. La population urbaine est concentrée à plus de 38 % à Abidjan.



### Pauvreté

En 2015, le taux de pauvreté est estimé à 46,3 % alors qu'il était de 48,9 % en 2008 et seulement de 10 % en 1985. Cette baisse du niveau de pauvreté entre 2008 et 2015 s'est accompagnée par une augmentation du PIB par habitant. En effet, ce dernier est passé de 1231,9 dollars des États-Unis en 2011 à 1545,9 dollars des États-Unis en 2014.



### Emploi

Le chômage touche 6,9 % de la population active en 2015, soit environ 554 008 chômeurs. Le taux de chômage est plus élevé à Abidjan (13,4 %) et dans les autres milieux urbains (7,7 %), ainsi que pour les femmes (10 %) et dans les tranches d'âge jeune (12,8 % pour les 14-24 ans et de 8 % pour les 25-35 ans).



### Santé

La fécondité élevée en Côte d'Ivoire (5 enfants par femme en 2015) s'accompagne d'une forte mortalité maternelle dont le taux s'élève en 2012 à 610 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce taux est plus élevé que la moyenne régionale (500 décès pour 100 000 naissances vivantes) et trois fois plus élevé que la moyenne mondiale (200 décès pour 100 000 naissances vivantes).



### Éducation

Le taux brut de scolarisation primaire a enregistré une hausse constante sur la période 2008-2015, passant de 76,2 % en 2008/2009 à 95,4 % en 2014/2015. Ces évolutions sont liées à la mise en œuvre de différentes mesures visant à améliorer l'accès à l'enseignement de base, telles que l'abolition des frais d'inscription et de scolarité dans l'enseignement primaire et préscolaire public depuis 2001 et la distribution gratuite de manuels et kits scolaires aux élèves du primaire.



### Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de la Commission de l'Union africaine

De fortes inégalités existent encore entre hommes et femmes. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire est de 36,5 % pour les filles et de 46,5 % pour les garçons. Le taux d'activité des femmes n'est que de 58,5 %, alors qu'il est de 91,5 % pour les hommes. Seulement 9,2 % des sièges au Parlement sont occupés par des femmes. En ce qui concerne l'accès à la terre, les inégalités entre les femmes et les hommes sont considérables, d'où un score de 1 sur 10.



## VUE D'ENSEMBLE

La Côte d'Ivoire réalise, depuis la fin de la crise sociopolitique en 2011, une bonne performance économique. Son taux de croissance économique s'établissait à 10,7 % en 2012, 9,2 % en 2013 et 8,5 % en 2014, et devrait s'élever à 9,5 % en 2015. Ce dynamisme de l'activité économique résulte de la performance des secteurs primaire et tertiaire et de la bonne tenue des principaux indicateurs macroéconomiques. L'inflation maîtrisée est nettement en dessous du seuil communautaire de 3 %. La diminution des pressions inflationnistes internes et externes et une politique monétaire prudente ont également contribué à la maîtrise de l'inflation. Le solde budgétaire et l'encours de la dette connaissent une évolution modérée. La balance des paiements ressort excédentaire sur la période, en raison de l'amélioration du solde commercial et de l'augmentation des entrées de capitaux.

Sur le plan social, la Côte d'Ivoire est dans une phase d'inversion de tendance grâce à la mise en œuvre de plusieurs stratégies d'amélioration des

conditions de vie. Le taux de pauvreté est passé à 46,3 % en 2015 alors qu'il était de 48,9 % en 2008. Le système éducatif a gagné en vigueur et en efficacité. Le profil sanitaire a enregistré des avancées au cours de ces dernières années, mais il y a toujours une marge d'amélioration. En outre, la situation de l'emploi, notamment celle des jeunes, reste préoccupante.

Le Programme national de développement 2016-2020 vise à maintenir cette dynamique, préserver la stabilité macroéconomique et accélérer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Dans cette perspective, le pays devra engager et consolider les réformes dans le secteur agricole, celui du cacao en particulier, par la prise en compte des trois leviers de l'innovation, de la compétitivité et de la diversification de l'offre d'exportation.

# 2

## CONTEXTE NATIONAL ET SOUS-RÉGIONAL

En 2011, la Côte d'Ivoire a renoué avec une situation politique et sociale normale, à la suite des nombreuses crises politiques et militaires de la décennie 2000 (1999-2011). Les réformes mises en œuvre après la crise postélectorale se sont traduites par la hausse du PIB réel dont le taux était de 10,7 % en 2012, 9,2 % en 2013 et 8,5 % en 2014, et attendu à 9,5 % en 2015 (voir figure 1). Les performances observées au cours des trois dernières années (2012-2014) sont plus élevées que celles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec un taux de croissance moyen de 5,2 %, et celles de l'Afrique, avec un taux de croissance moyen de 4,0 %.

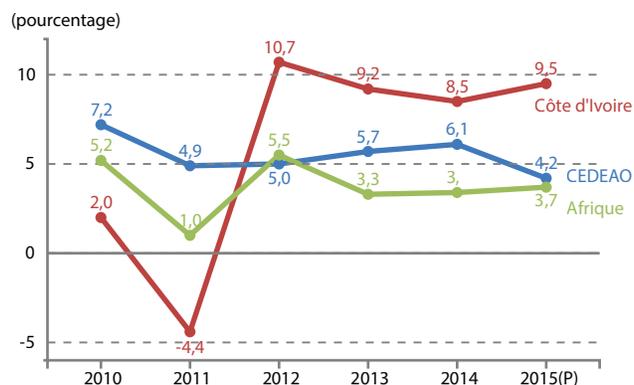
L'évolution de l'activité économique de la Côte d'Ivoire est en partie tributaire de la tendance économique mondiale. En 2014 et 2015, celle-ci a été marquée par la persistance de la fragilité de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et la poursuite du ralentissement de la croissance dans les principaux pays émergents. Cette situation a entraîné la baisse des cours mondiaux de la plupart des matières premières, dont celles exportées par les pays de l'Afrique de l'Ouest. Les cours mondiaux du pétrole brut, du coton, du caoutchouc, de l'huile de palme, du café et de l'or ont poursuivi leur tendance baissière au cours de l'année 2015. En revanche, les cours d'autres matières premières exportées par les pays de l'Afrique de l'Ouest se sont inscrits en hausse. Il s'agit notamment du cacao et de la noix de cajou,

en raison de la fermeté de la demande mondiale de ces produits.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire a cherché à asseoir la résilience de sa croissance économique aux chocs à la fois par des politiques intérieures vigoureuses et communautaires et par le renforcement de ces liens avec les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

En sa qualité d'État membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest,

**Figure 1: Évolution des taux de croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire, de la sous-région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique**



Source: Direction générale du Plan, 2015; Commission économique pour l'Afrique, 2015.

**Tableau 1: Évolution des critères de convergence de la CEDEAO pour la Côte d'Ivoire (2011-2015)**

	2011	2012	2013	2014	2015*
<b>Premier rang</b>					
Rapport déficit budgétaire (dons compris)/PIB nominal $\leq 3\%$	4,1	3,1	2,2	2,2	2,3
Taux d'inflation en moyenne annuelle $\leq 5\%$	4,9	1,3	2,6	0,3	2
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale $\leq 10\%$	0	0	0	0	0
Réserves extérieures brutes en mois d'importations $\geq 6$	6	5,7	6	6	6
<b>Second rang</b>					
Rapport dette/PIB $\leq 70\%$	60,7	45,4	34	38	36,1
Stabilité du taux de change nominal (+/- 10%)	--	--	--	--	--

*Note:* \* estimation -- données manquantes

*Source:* Comité national de politique économique du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'économie et des finances, 2015.

la Côte d'Ivoire ne ménage aucun effort pour respecter le pacte de stabilité et de convergence macroéconomique sous régional. En effet, elle respecte tous les critères de convergence depuis la sortie de crise en 2011, à l'exception du niveau des réserves extérieures brutes qui était ressorti à 5,7 mois d'exportations en 2012.

À l'instar des autres pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire met en œuvre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le tarif extérieur commun. Dans l'attente de l'évaluation de l'impact de cette nouvelle mesure, il convient de noter que le tarif extérieur commun comporte quatre bandes tarifaires (0 %, 5 %, 10 %, 20 %) et une cinquième bande additionnelle à 35 %, aux fins notamment de renforcement de la protection de certains secteurs stratégiques pour le développement régional. Cet instrument communautaire s'appuie sur le tarif extérieur commun qui a prévalu jusqu'en 2014<sup>1</sup>.

En outre, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans le processus d'harmonisation des statistiques au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine

à travers le Comité régional de la statistique. Dans ce cadre, le pays a entrepris des travaux relatifs aux changements de base dans l'élaboration des comptes nationaux et la finalisation du nouveau système de classification des activités et des produits en Côte d'Ivoire. De plus, 2014 a été choisie comme nouvelle année de base pour les comptes nationaux annuels, afin de s'appuyer en partie sur les résultats du recensement général de la population et de l'habitat réalisé la même année. Enfin, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la préparation des comptes nationaux trimestriels ainsi que l'harmonisation des statistiques extérieures et des finances publiques à l'échelle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

<sup>1</sup> En 2013, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont adopté un tarif extérieur commun et des mesures complémentaires, lesquelles assurent la taxation uniforme des produits tiers et une protection du tissu productif contre les pratiques déloyales.

### Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Côte d'Ivoire

L'indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre de mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Il s'agit d'un projet élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique. L'indice couvre les dimensions suivantes: i) la libre circulation

des personnes; ii) l'intégration commerciale; iii) l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales); iv) les infrastructures; et v) l'intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous donne un aperçu pour certains indicateurs. Une description technique de cet indice se trouve sur le site de la CEA via le lien [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

#### Performance globale

1<sup>e</sup> place dans la CEDEAO (score: 0,675)\*

Libre circulation des personnes – score égal avec tous les autres pays membres de la CEDEAO (score: 0,8).	Intégration commerciale – 2 <sup>e</sup> rang dans la CEDEAO (score: 0,97). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est le Nigéria (score: 1).	Intégration productive – 7 <sup>e</sup> rang dans la CEDEAO (score: 0,28). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est la Gambie (score: 0,52).	Infrastructure – 9 <sup>e</sup> rang dans la CEDEAO (score: 0,37). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est Cabo Verde (score: 0,68).	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques – 7 <sup>e</sup> rang dans la CEDEAO (score: 0,94). Le pays le plus performant dans la CEDEAO est le Niger (score: 1).
---	--	---	--	--

La Côte d'Ivoire réalise de bonnes performances sur plusieurs dimensions de l'indice d'intégration régionale en Afrique.

#### Libre circulation des personnes

La Côte d'Ivoire est très performante sur le volet de la libre circulation des personnes. Les ressortissants de 26 pays africains sont autorisés à entrer en Côte d'Ivoire sans visa ou avec un visa à l'arrivée; ce qui inscrit la Côte d'Ivoire à la 9<sup>e</sup> place au niveau continental et à la 1<sup>e</sup> place au niveau de la CEDEAO. La Côte d'Ivoire a également ratifié les protocoles sur la libre circulation des personnes originaires des communautés économiques régionales dont elle est membre [Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et CEDEAO].

#### Intégration commerciale

La Côte d'Ivoire a fait des progrès importants vers la suppression des barrières tarifaires aux importations au sein des CER. En effet, son tarif moyen appliqué

sur les importations en provenance de la CEDEAO est seulement de 0,7 % (la troisième plus faible parmi les membres de la CEDEAO). Concernant les importations en provenance des pays de la CEN-SAD, le tarif moyen est de 0,6 %.

Les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et les pays de la CEDEAO et de la CEN-SAD sont élevés. La Côte d'Ivoire est fortement intégrée en termes de parts respectives des importations et exportations dans le PIB. En effet, elle se positionne respectivement à la 4<sup>e</sup> place et à la 3<sup>e</sup> place pour les importations intra-CEDEAO et intra-CEN-SAD, avec 11,1 % du PIB en 2013 et 11,4 % du PIB en 2013, respectivement. En termes d'exportations, la Côte d'Ivoire est aussi fortement intégrée avec le reste de sa sous-région.

#### Intégration productive

Les mesures de l'indice d'intégration productive (en termes de chaînes de valeur régionales) concernent le

commerce intrarégional dans les biens intermédiaires, en amont (exportations) et en aval (importations).

La Côte d'Ivoire présente une forte intégration en amont avec le reste de la sous-région. Ainsi, en termes d'exportations, se classe environ à la troisième meilleure catégorie dans la zone CEN-SAD et la seconde meilleure catégorie dans la zone CEDEAO. En termes d'intégration en aval, donc sur le volet des importations, le pays se situe à la quatrième meilleure catégorie dans la zone CEN-SAD en 2012 et la septième meilleure catégorie de la zone CEDEAO en 2013. Ceci suggère que l'intégration en aval du pays avec des chaînes de valeur régionales n'est pas aussi forte que son intégration en amont (Division de statistique de l'ONU, 2015).

#### **Infrastructure**

Cette dimension est restreinte dans la présente analyse à la qualité de la connexion et à l'énergie électrique.

Sur la base de l'analyse faite à partir des données de 2013 du Centre africain pour la politique commerciale

de la CEA, la qualité de la bande passante Internet de la Côte d'Ivoire par habitant est la 24<sup>e</sup> sur le continent et la 6<sup>e</sup> parmi les membres de la CEDEAO. Elle dispose de la 8<sup>e</sup> plus haute forte capacité de production nette d'électricité par habitant en Afrique, et de la 4<sup>e</sup> plus élevée parmi les pays membres de la CEDEAO.

Des informations qui concernent la performance de la Côte d'Ivoire dans la dimension de l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques peuvent être consultées dans le site web de l'indice d'intégration régionale en Afrique ou encore dans le rapport sur l'indice

Dans l'ensemble, la Côte d'Ivoire réalise de bonnes performances en matière de libre circulation des personnes et au niveau de l'intégration commerciale. Toutefois, les résultats indiquent que la Côte d'Ivoire pourrait approfondir son intégration en allant plus loin dans la mise à niveau de ses infrastructures concernant l'internet et l'énergie.

\* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans la prochaine mise à jour du présent profil de pays.

# 3

## PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

### 3.1 Croissance économique et performances sectorielles

Très fort dynamisme économique après la crise de 2011 et une activité économique principalement dominée par les secteurs primaire et tertiaire

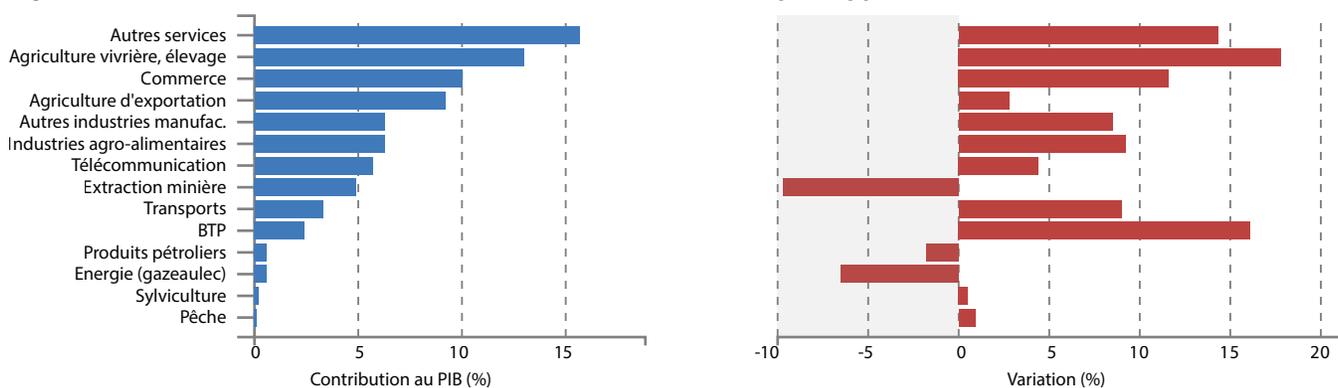
Le dynamisme de l'activité économique de la Côte d'Ivoire au cours des dernières années s'explique par la performance des secteurs primaire et tertiaire. Il s'agit notamment de la production vivrière, de l'accroissement de l'extraction minière, de la reprise des branches Agroalimentaire et Produits pétroliers, ainsi que de la poursuite de la tendance positive du bâtiment et travaux publics.

Pour ce qui est de l'offre, les performances de l'activité économique en 2014 s'expliquent principalement par celles des secteurs primaire et tertiaire. En effet, le secteur primaire a enregistré une croissance de 12 % grâce à la bonne performance de l'agriculture vivrière. Le secteur

primaire a, quant à lui, contribué à hauteur de 22,4 % à la constitution du produit intérieur brut (PIB) et à 2,3 points de pourcentage à la croissance, contre 22,1 % et 1,3 point respectivement en 2013. La mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole a favorisé une augmentation significative de la production de manioc, d'igname et de riz. La valeur ajoutée de l'agriculture de rente a progressé de 2,8 %.

Le secteur secondaire a enregistré une croissance de 3,7 %, soutenue par l'évolution de l'activité des secteurs des bâtiments et travaux publics (15,5 %) et de l'industrie agroalimentaire (8,6 %). Le secteur a contribué à hauteur de 21,1 % à la constitution du PIB et à 0,7 point de pourcentage à la croissance, contre 22,3 % et 1,8 point respectivement en 2013. En 2015, l'activité du secteur serait entretenue par la production pétrolière projetée en hausse de 46,343 % par rapport à 2014, pour se situer à

Figure 2: Contributions sectorielles au PIB en 2014 et variations par rapport à 2013



Source: Direction générale du Plan (2015) et calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

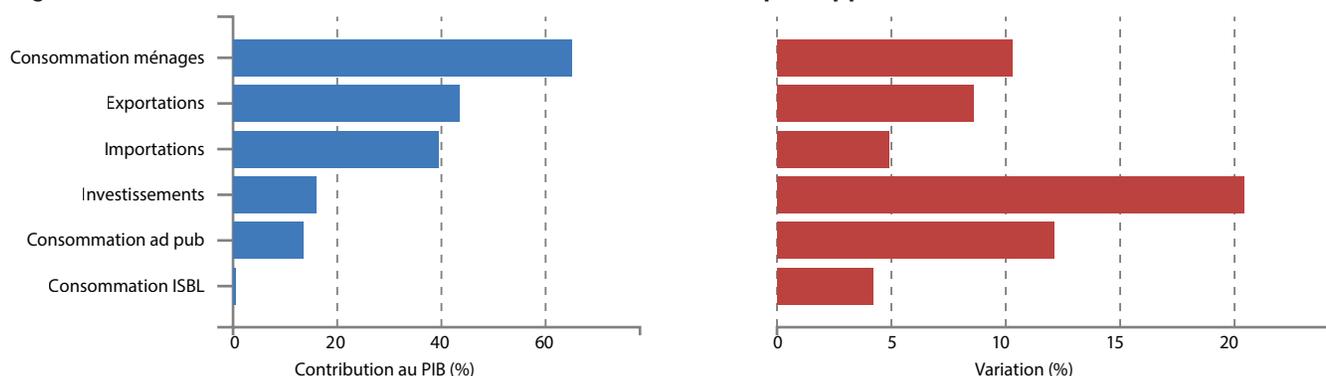
environ 100,1 millions de barils. Elle profiterait également de l'atteinte de la pleine capacité de production des trois gisements aurifères en service qui devrait porter la production en 2015 à 20 tonnes, contre 18,6 tonnes en 2014.

Pour sa part, la croissance dans le secteur tertiaire en 2014 est estimée à 10,2 %, contre 9,6 % en 2013. Le tertiaire (services non marchands compris) a contribué à hauteur de 44,6 % à la constitution du PIB et à 4,6 points de pourcentage à la croissance, contre 41,1 % et 3,9 points respectivement en 2013. Cette dynamique est principalement liée à la bonne performance du commerce de détail et du transport, dont les taux de croissance sont estimés respectivement à 11,1 % et 9,4 %, contre 9,7 % et 6,9 % en 2013. Le dynamisme du sous-secteur du transport a été impulsé en partie par le transport aérien<sup>2</sup>, ainsi que par le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale à la faveur de la situation économique favorable. La poursuite des travaux de réhabilitation des voiries urbaines et de la voie ferrée existante ainsi que la construction de nouvelles liaisons ferroviaires, en particulier la boucle ferroviaire Niger-Bénin-Côte d'Ivoire-Burkina Faso de 2 800 km en cours de

construction, devrait favoriser l'augmentation du transport terrestre. Le secteur tertiaire devrait croître de 9,5 % en 2015, tiré par le transport et les autres services qui croîtraient respectivement de 11,3 % et 10,1 %.

En ce qui concerne la demande globale, on note un accroissement en raison de la hausse de la consommation finale (des ménages et de l'administration publique) et de l'investissement en augmentation depuis 2012. En 2014, la consommation finale a augmenté de 10,6 % par rapport à 2013, contre 8,5 % en 2013 par rapport à 2012, et serait attendue en hausse en 2015 (12,8 %). Elle a représenté 79 % du PIB en 2014, contre 78,3% en 2013, et serait attendue à 80 % du PIB en 2015. Cette dynamique de la consommation finale des ménages et de l'administration publique serait en partie impulsée par les prix rémunérateurs aux paysans et le plein effet du déblocage des salaires des fonctionnaires. Quant aux exportations de biens et services, elles ont crû de 8,6 % en 2014, contre seulement 1,1 % en 2013. Les importations sont en croissance régulière, notamment dans la composante « biens d'équipements », en soutien au développement des infrastructures publiques dans

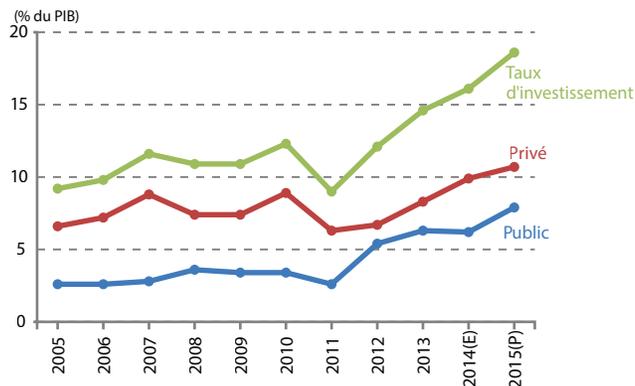
**Figure 3: Contribution de la demande au PIB 2014 et variation par rapport à 2013**



Source: Direction générale du Plan (2015) et calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

<sup>2</sup> La compagnie Air Côte d'Ivoire, créée en mai 2012, est en pleine croissance avec en septembre 2015 un effectif de 437 personnes pour 6 avions desservant 18 capitales africaines et 6 villes du pays. Le nombre de passagers transportés est passé de 253 000 en 2013 à 388 545 en 2014.

**Figure 4: Évolution du taux d'investissement (2005-2015)**



Source: Direction générale de l'économie, 2015.

le cadre de la reconstruction, après la crise qui a secoué le pays depuis 2011.

Pour le cas spécifique des investissements qui enregistrent une croissance soutenue, la Côte d'Ivoire connaît une augmentation du taux d'investissement qui est passé de 9,0% en 2011 à

environ 16,1% en 2014. Il se situerait à 18,6% en 2015 avec une composante publique qui s'afficherait à 7,9% contre 6,2% en 2014. Cette hausse des investissements s'explique principalement par l'intensification des travaux d'infrastructures publiques dans le cadre de la reconstruction post-crise et la construction d'infrastructures de développement, mais aussi par l'accroissement de l'investissement privé consécutif à l'amélioration du climat des affaires et à la mise en œuvre de nombreuses réformes structurelles. Les investissements directs étrangers reçus entre 2012 et 2013 sont passés de 138 milliards de francs CFA à 402 milliards de francs CFA sur cette période (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2015).

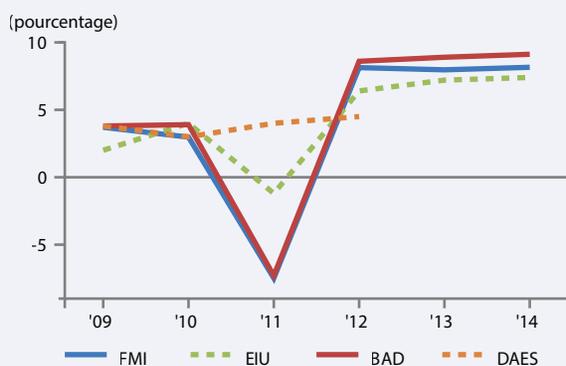
## Encadré 2: Prévisions pour l'économie ivoirienne

Les perspectives économiques pour l'année 2015 et à moyen terme sont bonnes. Selon les autorités ivoiriennes, la croissance économique est projetée à un taux de 9,5% en 2015 et 9,8% en 2016. Pour sa part, le FMI a relevé lors de sa dernière mission de septembre 2015 une perspective de croissance vigoureuse de 8,4% en 2014 et 2015 dans un contexte de stabilité des prix. The Economist Intelligence Unit (EIU) prévoit également une croissance robuste à moyen terme dans le pays avec un taux de croissance moyen de 7,5% entre 2017 et 2019.

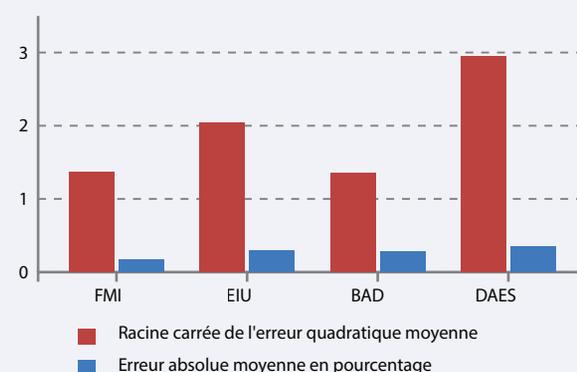
Une analyse de la qualité des prévisions sur le taux de croissance de l'économie ivoirienne a été faite par la CEA sur la base des prévisions d'institutions comme la Banque africaine de Développement (BAD), de Economist Intelligence Unit (EIU), du Fonds monétaire international (FMI) et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) à partir de données sur la période 2008-2014. Les écarts de prévisions observés sur la période ont été relativement importants jusqu'en 2011, en relation avec la crise politique et sécuritaire dans le pays. A partir de 2012, il est noté une relative convergence des prévisions, avec un écart de moins de 2 points de pourcentage entre 2013 et 2014.

Relativement aux mesures de précision des prévisions, la racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne en pourcentage ont été évaluées. Les Institutions et structures présentant les plus faibles valeurs pour ces mesures ont enregistré en moyenne les écarts de prévision par rapport aux réalisations les moins élevées sur la période 2008-2014. Il ressort ainsi que la BAD a eu les écarts les plus faibles et une meilleure convergence de ces évaluations par rapport aux réalisations.

Prévisions du taux de croissance du PIB (en %)



Précision des prévisions



## 3.2 Politique budgétaire et politique d'endettement

Une évolution modérée du solde budgétaire et de l'encours de la dette

Les finances publiques évoluent depuis 2011 dans un environnement marqué par une conjoncture économique nationale et internationale favorable à la Côte d'Ivoire.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 25 % entre 2012 et 2014, pour se situer à 3 279,17 milliards de francs CFA. Cette évolution a été soutenue par la hausse de l'activité économique et du courant favorable des ressources de dons, projets et programmes qui sont passés de 81,2 milliards de francs CFA en 2012 à 201,5 milliards de francs CFA en 2013, marquant ainsi la pleine reprise de la coopération avec les partenaires techniques et financiers. En 2015, les recettes totales et dons devraient s'élever à 3 851 milliards de francs CFA.

Les recettes fiscales en pourcentage du PIB (pression fiscale) étaient de 16,0 % en 2012, 15,6 % en 2013 et 15,2 % en 2014, se situant en dessous de la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Cette légère contreperformance des services fiscaux serait en partie imputable aux incitations fiscales et surtout aux réductions et autres rationalisations, tant dans le cadre de la relance économique après la crise que dans celui des réformes liées à l'indicateur *Doing Business*.

Les engagements de l'État consécutifs aux événements de la crise postélectorale et au défi de la reconstruction et de la relance de l'activité économique se sont fait ressentir sur les niveaux de dépenses effectuées pendant la période 2012-2014 (le même dynamisme s'observe encore en 2015), avec un taux d'accroissement des dépenses totales et prêts nets situé entre 10 % et 16 % sur la période, pour s'établir à 3 647,2 milliards de francs CFA en 2014, contre 3 053,9 milliards de francs CFA en 2012.

La bonne exécution des opérations financières sur la période 2012-2014 a permis de réduire le déficit budgétaire global (dons compris). Ce dernier est

passé de 3,2 % du PIB en 2012 à 2,2 % du PIB en 2013 et en 2014. Une légère dégradation à moyen terme du déficit budgétaire à 3,5 % en 2015 et 3,9 % en 2016 serait attendue, entretenue principalement par les incidences des mesures de revalorisation des salaires et du programme des investissements du Gouvernement.

S'agissant de la dette publique, l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, le 26 juin 2012, a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier de l'allègement substantiel du stock de sa dette. Ce sont au total 4 090 milliards de francs CFA qui ont été annulés. L'encours de la dette extérieure publique est passé de 50,8 % du PIB à fin 2011 à 33,9 % à fin 2012 et se situait à 38,0 % du PIB en 2014, induisant ainsi une évolution de l'encours de la dette extérieure de 6 066,7 milliards de francs CFA en 2011 à 2 393 milliards de francs CFA en 2012, pour se situer à 3 308,7 milliards de francs CFA en 2014.

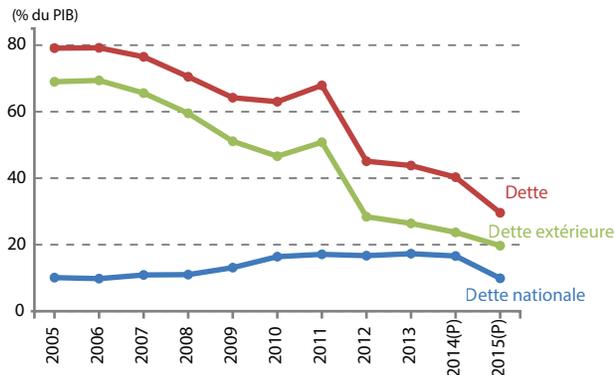
En outre, l'intervention de plus en plus fréquente de l'État sur le marché des capitaux de l'Union économique et monétaire ouest-africaine a occasionné une hausse progressive de l'encours de

**Tableau 2: Opérations financières de l'État en milliards de francs CFA**

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Recettes totales et dons	2282,69	1725,92	2621,3	3039	3279,17
Recettes fiscales	1928,5	1493,2	2212,9	2408	2559,76
En pourcentage du PIB	15,6	12,5	16	15,6	15,2
Recettes non fiscales	247,65	199,85	327,2	429,5	401,53
Dons	106,54	32,861	81,2	201,5	317,88
Dépenses totales et prêts nets	2343,97	2208,16	3054,1	3385,7	3647,24
Dépenses courantes	1960,71	1923,34	2436	2449,2	2593,22
dont salaires	800,47	719,7	934,6	1039,2	1137,67
Dépenses d'équipement	349,86	285,72	615,8	934,2	1054,02
En pourcentage du PIB	2,8	2,4	4,5	6	6,2
Prêts et intérêts	33,4	-0,9	2,3	2,3	
Solde global, y compris dons	-61,28	-482,24	-432,8	-346,7	-368,07
En pourcentage du PIB	-0,5	-4	-3,2	-2,2	-2,2

**Sources:** Direction générale de l'économie, cadrage macroéconomique, septembre 2015; calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

**Figure 5: Statistiques des dettes (en pourcentage du PIB, taux de change en fin de période)**



Sources: Direction générale de l'économie, cadrage macroéconomique, septembre 2015.

la dette intérieure qui est passé de 2 112,9 milliards de francs CFA en 2011 à 3 129,8 milliards de francs CFA à la fin de 2014. Au total, l'encours de la dette publique totale se situait à 6 438,5 milliards de francs CFA à la fin de 2014.

### 3.3 Inflation et politique monétaire

Taux d'inflation en-deçà de la norme de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, 3 % depuis la fin de la crise en 2011, et une offre du crédit intérieur en progrès substantiel depuis 2012

Après son pic de 4,9 % en 2011 du fait de la crise postélectorale et ses niveaux modérés de 1,3 % et 2,6 % en 2012 et 2013, le taux d'inflation a été ramené à 0,4 % en 2014. Cette évolution est liée à la diminution des pressions inflationnistes internes et externes. En effet, l'amélioration des conditions d'approvisionnement des marchés en produits agricoles suite aux efforts du Gouvernement pour assurer la fluidité des échanges a permis de stabiliser les prix des produits alimentaires. En outre, les effets de la baisse rapide du cours du pétrole (de près de 50 % entre juillet 2014 et janvier 2015) sur le niveau des prix des combustibles a contribué à une réduction des pressions inflationnistes.

La stabilité des prix devrait se poursuivre en 2015, avec un taux d'inflation attendu officiellement à 1,9 %.

**Figure 6: Évolution de l'inflation en Côte d'Ivoire (2005-2015)**



Note: \* estimation du cadrage macroéconomique de septembre 2015.

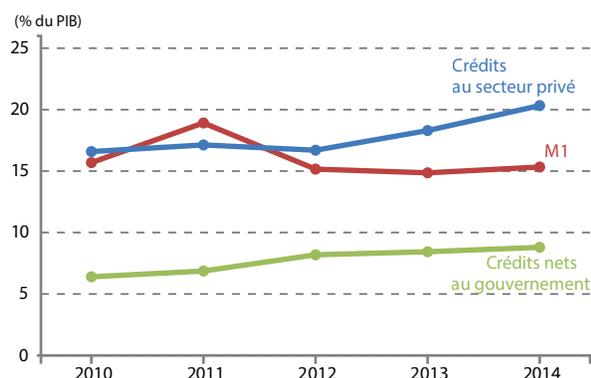
(P) = prévision

Source: Direction générale de l'économie (2015).

La politique monétaire est conduite au niveau sous-régional par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Sur la période 2012-2014, elle a consisté en des réductions successives des taux directeurs et à l'injection régulière de liquidités par appel d'offres sur le marché monétaire pour soutenir les capacités de financement de l'économie par les banques primaires. Les taux directeurs moyens se sont repliés de 8,2 % en 2012 à 7,2 % à la fin de 2013, en rapport avec la baisse du coefficient de réserves obligatoires depuis le 16 mars 2012 (5 %, contre 7 % auparavant) et le maintien à un niveau relativement bas du principal taux directeur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest à 2,5 % depuis 2013.

La maîtrise rigoureuse du taux d'inflation nettement en dessous de la barre communautaire de 3 % et la baisse du taux directeur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest à partir de 2012 ont sensiblement influencé, de manière favorable, l'évolution de la masse monétaire et par conséquent l'offre de crédit intérieure. En effet, le niveau de financement du secteur privé par le système financier ivoirien a progressé régulièrement depuis 2012, passant de 16,7 % à plus de 20,0 % du PIB en 2014. Les créances nettes accordées

**Figure 7: Évolution des principaux agrégats monétaires (en pourcentage du PIB)\***



Sources: Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2015b, base de données Eden, consultée en janvier 2016, et calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

\* M1 désigne l'agrégat monétaire composé des billets et pièces en circulation et des comptes bancaires à vue.

au Gouvernement ont également suivi la même tendance en évoluant de 8,2 % à 8,8 % du PIB sur la même période.

### 3.4 Compte courant

**Cacao et pétrole: 56,1 % des exportations; l'Union européenne et la CEDEAO reçoivent environ 58 % des exportations en 2014<sup>3</sup>**

Le solde du compte courant s'est inscrit en déficit permanent à partir de 2012 après une situation excédentaire entretenue de 2008 à 2011. Ce déficit qui s'est progressivement creusé, de 1,0 % du PIB en 2012 à 3,0 % en 2014, a été influencé à partir de 2012 par la détérioration substantielle de la balance des services et celle de revenus. Aussi, bien que la balance commerciale soit demeurée structurellement excédentaire, son ampleur a-t-elle été réduite à partir de 2012.

Les échanges extérieurs de marchandises à la fin de décembre 2014 se caractérisaient par un excédent commercial de 913,7 milliards de francs CFA hors biens exceptionnels, en hausse de 271,4 milliards de

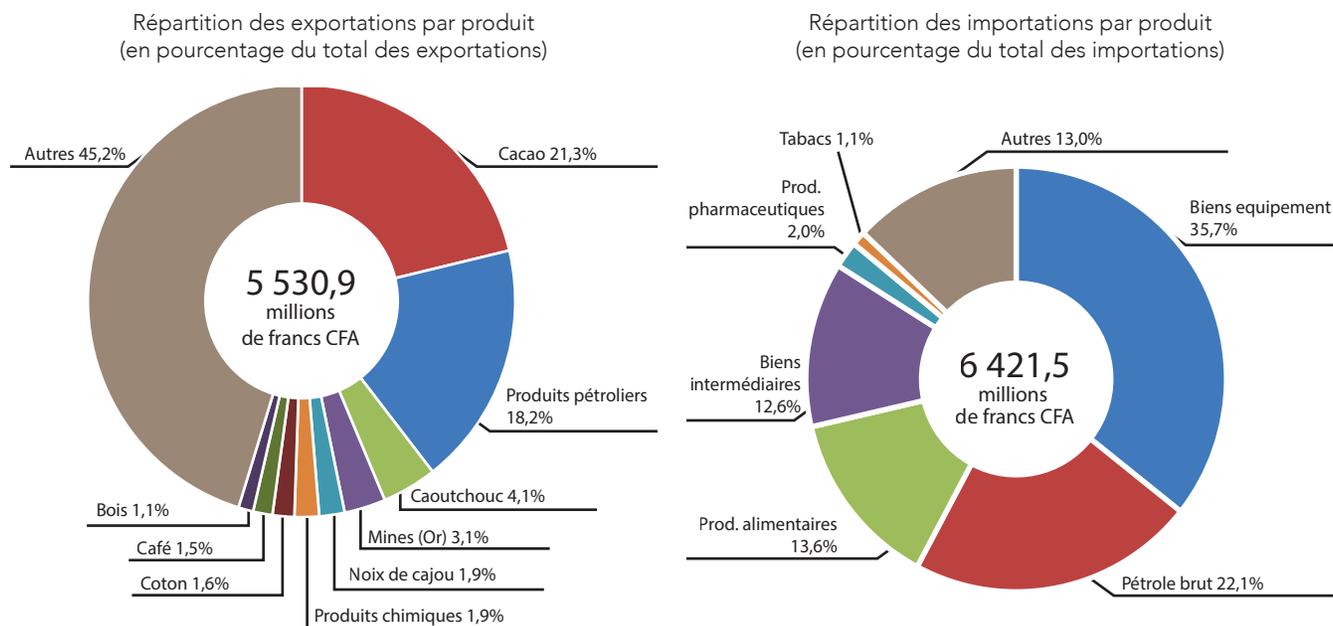
francs CFA par rapport à celui de fin décembre 2013. Cette amélioration du solde commercial s'explique par une augmentation en valeur des exportations (+547,3 milliards de francs CFA; +9,8 %) plus forte que celle des importations (+275,9 milliards de francs CFA; +5,6 %). Ces évolutions ont notamment été affectées par une hausse significative des prix à l'exportation (+5,2 %) comparées aux prix à l'importation (-1,7 %), induisant une amélioration des termes de l'échange de 3,5 %. Ainsi, en volume, la dynamique des exportations (+4,3 %) est plus soutenue que celle des importations (+3,8 %).

En 2014, les exportations sont constituées à 53,1 % de produits primaires et à 46,9 % de produits transformés. Les produits primaires restent dominés par l'agriculture d'exportation (78,4 %), dont les principales spéculations sont le cacao (46,2 %), la noix de cajou (12,0 %) et le caoutchouc (9,3 %). Ils comprennent par ailleurs les produits miniers (21,0 %), dont l'or (10,7 %) et le pétrole brut (9,9 %). S'agissant des produits transformés, ils sont constitués essentiellement de produits manufacturés (53,8 %), notamment de produits pétroliers (34,1 %) et de produits de première transformation (42,5 %) tels que le cacao transformé (27,2 %). En 2013, les produits transformés ont ainsi représenté plus de 50 % de la valeur des exportations, traduisant un début de transformation structurelle de l'économie.

Quant aux importations, elles sont constituées de biens intermédiaires, notamment des équipements, des machines et du matériel de transport ainsi que de produits primaires tels que le pétrole brut et le riz. Les biens d'équipement sont dominés par les machines mécaniques (47,2 %) et les machines électriques (22,8 %).

La répartition géographique des exportations à la fin décembre 2014 indique que l'Union européenne et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sont les premiers partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire. Ils totalisent 57,8 % des échanges.

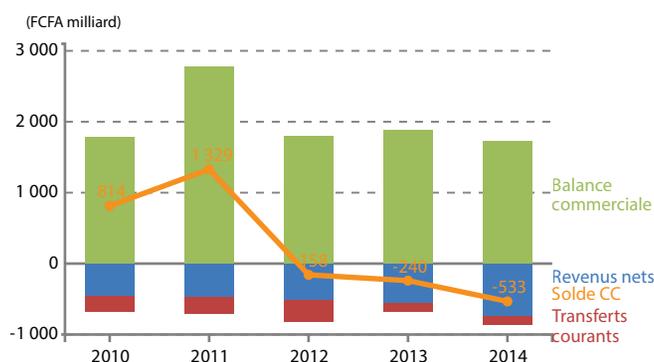
<sup>3</sup> Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2015a, *Analyse du commerce extérieur de biens et services de l'UEMOA*, avril 2015.

**Figure 8: Structure du commerce extérieur (2014)**


Source: Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2015b, base de données Eden, consultée en janvier 2016.

En Europe, les Pays-Bas (10,5 %), la France (6,3 %) et l'Allemagne (4,4 %) sont les principales destinations des produits ivoiriens, tandis que le Nigéria (4,9 %) occupe le premier rang au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest avec ses achats de produits pétroliers. Sur le continent américain, les États-Unis (8,8 %) se positionnent à la première place. En Asie, les principaux partenaires sont l'Inde (4,3 %) et le Vietnam (3,4 %). Les exportations de la Côte d'Ivoire vers la Chine restent faibles (1,2 %).

Quant aux importations, elles proviennent essentiellement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Union européenne et de l'Asie. Le poids de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest s'explique par les achats de pétrole brut en provenance du Nigéria (22,7 %) pour l'approvisionnement de la Société ivoirienne de raffinage (SIR). En Europe et en Asie, la France et la Chine se positionnent en tête avec respectivement 10,8 % et 11,3 % des importations.

**Figure 8: Évolution des principaux soldes du compte courant (en milliards de francs CFA)**


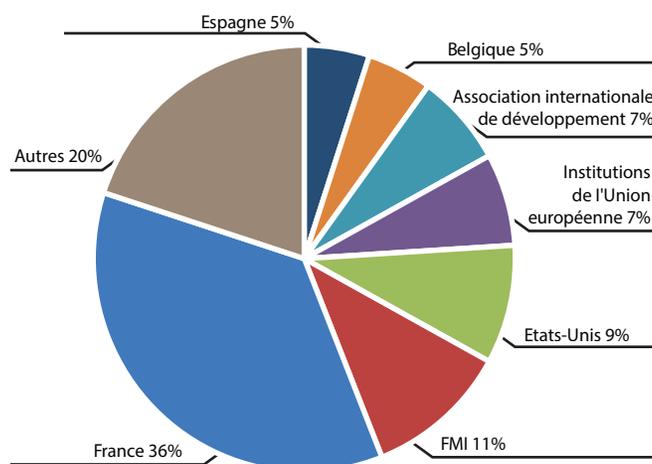
Sources: Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, 2015b, base de données Eden, consultée en janvier 2016, et calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

### 3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement

Les flux nets d'investissement direct étranger ont enregistré un excédent de 96,2 milliards de francs CFA en 2013 suite aux remises de dettes dont le pays a bénéficié au point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en 2012 et aux dons et projets octroyés en 2013. Alors qu'ils ne représentaient que 1,1 % du PIB en 2012, le volume d'investissement direct étranger reçu par la Côte d'Ivoire représentait l'équivalent de 2,6 % du PIB en 2013, soit 402 milliards de francs CFA. Cette augmentation des entrées d'investissement direct étranger est en partie imputable aux nouveaux investissements dans les activités minières et pétrolières, ainsi qu'à l'augmentation de la demande intérieure découlant de la forte croissance enregistrée depuis 2012. Ces investissements, qui ont été principalement orientés vers les secteurs de l'électricité, des technologies de l'information et de la communication et de l'industrie extractive, enregistrent plus d'attractivité.

Les entrées nettes d'aide publique au développement ont connu une évolution en dents de scie en Côte d'Ivoire. Les données de la Banque mondiale indiquent d'ailleurs le caractère imprévisible de ces ressources. De 2005 à 2009, l'aide publique au développement a connu une forte croissance, passant de 0,1 milliard de dollars des États-Unis en 2005 à 2,4 milliards de dollars des États-Unis en 2009. L'aide publique au développement a connu par la suite une baisse en 2010 avant de rebondir en 2012. L'aide publique au développement s'est établie à 1,26 milliard de dollars des États-Unis en 2013. Cette évolution favorable de l'aide publique au développement au cours des trois dernières années serait imputable en partie au retour de la stabilité politique et sociale,

Figure 9: Principaux donateurs de l'aide publique au développement en Côte d'Ivoire (2011-2013)



Source: Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

au regain de l'activité économique et surtout au rétablissement du climat de confiance et de la crédibilité de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de ses partenaires techniques et financiers.

Selon les statistiques de la Banque mondiale, l'aide publique au développement par habitant a augmenté de 74,1 dollars des États-Unis en 2011 à 132,8 dollars des États-Unis en 2012, pour chuter à 62,1 dollars des États-Unis en 2013. Toutefois, l'aide par habitant perçue par la Côte d'Ivoire reste supérieure à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, estimée à 20 dollars des États-Unis.

Les transactions courantes ont enregistré un déficit de 208,8 milliards de francs CFA en 2013, soit -1,4 % du PIB, après un déficit de 163,7 milliards de francs CFA (-1,2 % du PIB) en 2012. Ce déficit est essentiellement dû à la dégradation des échanges de biens et à l'accentuation du déficit des services.

En 2013, le solde positif du compte de capital se situait à 94,8 milliards de francs CFA, contre 4 141,1 milliards en 2012. Il est déterminé essentiellement par les transactions de l'administration publique, dont le solde positif se replie fortement d'une année à l'autre.

Le compte financier affichait un solde négatif de 80 milliards de francs CFA en 2013, contre 4 202,1 milliards en 2012. Ce solde résulte, d'une part, de l'accroissement net des passifs de l'administration publique relatifs aux investissements de portefeuille et aux prêts et, d'autre part, de l'augmentation des engagements des entreprises concernant l'investissement direct étranger.

Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale sont estimés à 1 299,7 milliards de francs CFA en 2013, contre 1 296,6 milliards en 2012, soit un raffermissement de 3,2 milliards.

# 4

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### 4.1 Dynamique démographique

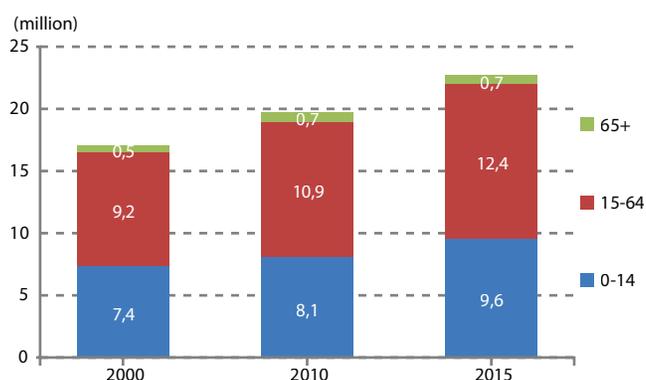
La population résidente de la Côte d'Ivoire est estimée en 2015 à 22,7 millions d'habitants sur la base du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 et de projections. Cette population est presque également répartie entre zones urbaines (50,2 %) et zones rurales (49,8 %). La répartition par sexe est de 51,7 % d'hommes et 48,3 % de femmes. La population urbaine est concentrée à plus de 38 % à Abidjan.

L'analyse de l'évolution de la population de la Côte d'Ivoire entre 1975 et 2015 montre que le nombre d'habitants a été multiplié par 3,4. De même, la population urbaine a été multipliée par 5,3 sur la même période. Le taux d'urbanisation, qui est passé de 32 % en 1975 à pratiquement 50 % en 2015, soit une augmentation de 18 points, est une donnée importante dont il faut tenir compte en termes de planification urbaine.

L'analyse suivant la structure d'âge montre que la population de la Côte d'Ivoire demeure très jeune. En 2014, les enfants (0-14 ans révolus), au nombre de 9 481 351 individus, représentent 41,2 % de la population totale et les jeunes (15-34 ans révolus), au nombre de 8 048 341 individus, constituent 35,5 %. Ainsi, 76,7 % de l'ensemble des habitants, soit un peu plus de trois personnes sur quatre, ont moins de 35 ans. Les plus de 65 ans représentent 3,2 % de la population totale.

Le taux de dépendance qui mesure le nombre de personnes d'âge inactif (population de moins de

Figure 11: Évolution de la population de la Côte d'Ivoire par tranches d'âge



Sources: Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, 2009, 2012 et 2015, *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

15 ans et population âgée de 60 ans et plus) pour 100 personnes d'âge actif (population âgée de 15-59 ans révolus) est de 79,8 %.

### 4.2 Pauvreté et emploi

De légers progrès avec des disparités persistantes en matière de pauvreté ainsi qu'une forte incidence des emplois vulnérables dans un contexte de faible transparence du marché du travail

Selon l'enquête sur le niveau de vie des ménages réalisée en 2015, un recul de la pauvreté est observé en Côte d'Ivoire. En effet, le taux de pauvreté est estimé à 46,3 % alors qu'il était de 48,9 % en 2008 et de seulement 10 % en 1985. Cette baisse du niveau de pauvreté entre 2008 et 2015 s'est accompagnée d'une hausse du PIB par habitant. En effet, ce

dernier est passé de 1 231,9 dollars des États-Unis en 2011 à 1545,9 dollars en 2014. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural (56,8 %) qu'en milieu urbain (35,9 %). Les zones abritant le plus de pauvres sont la ville d'Abidjan qui abrite 9,3 % des pauvres, le Haut Sassandra (7,5 % des pauvres), le Gbeke (5,3 %) et le Tonkpi (5,7 %).

L'analyse de la pauvreté compte tenu de la problématique hommes-femmes indique que le phénomène touche aussi bien les femmes (47,4 %) que les hommes (45,5 %). Les écarts de niveau de vie sont aussi illustrés par l'indice de Gini qui est de 0,405. Il en ressort que les inégalités se résorbent progressivement en Côte d'Ivoire car cet indice était de 0,500 en 2002 et de 0,420 en 2008.

L'analyse de l'emploi en relation avec le statut de pauvreté indique que plus du tiers de la population ayant un emploi est pauvre (35,5 %). La pauvreté est plus accentuée chez les agriculteurs (5 agriculteurs sur 10). Le plus faible taux de pauvreté est enregistré chez les personnes exerçant des activités de services (22,4 %).

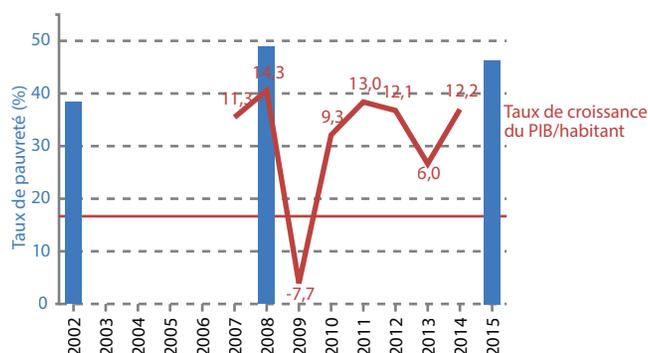
Au niveau de l'emploi, la population en âge de travailler (personnes âgées d'au moins 14 ans) représente 62,8 % de la population totale. Elle

vit majoritairement en milieu urbain (52,8 %, dont 21,1 % à Abidjan). Cette population est composée de personnes relativement jeunes (63,1 % ont moins de 35 ans) et de personnes faiblement instruites (73,1 % ont au plus le niveau primaire).

La population ayant un emploi représente 51,6 % de la population en âge de travailler. Elle compte 7 486 939 personnes, dont 61,4 % d'hommes. Selon le type d'emploi, la population ayant une activité professionnelle est composée de 36,4 % de salariés, contre 54 % de travailleurs indépendants et 8,2 % de personnes qui se consacrent à l'aide familiale. L'emploi est essentiellement informel en Côte d'Ivoire. En effet, la quasi-totalité des personnes ayant un emploi exerce dans le secteur informel (89,4 %). La structure des emplois par branche d'activité fait ressortir une faible part de l'industrie (13,1 %) et une prédominance de l'agriculture (43,7 %), suivie du commerce et des services qui englobent tous deux 43,2 % de l'ensemble des emplois. Les 14-35 ans représentent 55,8 % de la population employée.

Le chômage touche 6,9 % de la main-d'œuvre en 2015 ; il y a donc 554 008 chômeurs. Le taux de chômage est plus élevé à Abidjan (13,4 %) que dans les autres villes (7,7 %), parmi les femmes (10 %) et dans les tranches d'âge jeunes (12,8 % pour les 14-24 ans et 8 % pour les 25-35 ans). Il est aussi plus élevé parmi les diplômés du secondaire (12,2 %) et du supérieur (17,1 %). Cependant, 49,3 % du total des chômeurs sont faiblement instruits et ont au plus le niveau primaire, alors que 13,8 % ont fait des études supérieures. Le plus grand nombre de chômeurs se retrouve à Abidjan (46,4 %) et les femmes représentent 57,8 % de la population au chômage.

**Figure 12: Évolution du taux de croissance du PIB par habitant et du taux de pauvreté**



Sources: Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, 2009, 2012 et 2015, *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

### 4.3 Santé

**Des politiques volontaristes en cours pour relever les défis**

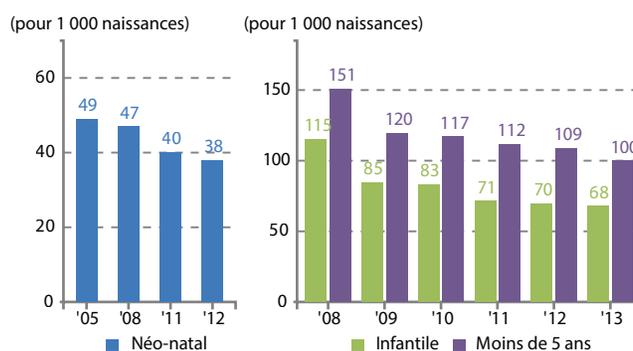
Le profil sanitaire de la Côte d'Ivoire a enregistré des améliorations au cours de ces dernières années,

mais demeure préoccupant. La mortalité des enfants de moins de 5 ans connaît une nette baisse depuis 1990 d'après le Ministère de la santé et de la lutte contre le sida (2015). De 151 décès pour 1 000 naissances en 2008, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé continuellement pour se situer autour de 100 décès pour 1 000 naissances en 2013. Toutefois, ce taux reste supérieur à la moyenne régionale (95 ‰) et représente environ le double de la moyenne mondiale (48 ‰). Selon le Ministère de la santé et de la lutte contre le sida, les conditions néonatales, le paludisme, les infections respiratoires aiguës et la malnutrition expliquent 94 % de la mortalité infantile en Côte d'Ivoire. Le retard de croissance des enfants de moins de 5 ans est en baisse depuis 2006.

Selon des informations données par le Ministère de la santé et de la lutte contre le sida (2015) en 2014, l'espérance de vie à la naissance en Côte d'Ivoire s'est améliorée d'environ trois ans entre 2006 et 2013, pour se situer à 50,75 ans (51,6 ans pour les femmes et 49,9 ans pour les hommes). Cette évolution s'explique par les efforts entrepris pour contenir la propagation de la pandémie de VIH/sida, les progrès en matière de vaccination, de promotion de l'hygiène publique et d'assainissement, et l'amélioration de l'accès aux infrastructures sanitaires et aux progrès dans la survie de l'enfant. Cependant, son niveau indique encore un risque élevé de décès.

En ce qui concerne les causes les plus fréquentes de décès en Côte d'Ivoire, une étude (Guengant, 2014) effectuée sur le dividende démographique du pays en 2014 relève que les cas de décès évitables constituent toujours la majorité des décès. Ces décès sont la conséquence de maladies infectieuses, d'un suivi prénatal insuffisant, d'une mauvaise prise en charge des accouchements et de la malnutrition et représentaient à eux seuls 61 % du total des décès en 2012, contre 9 % pour les décès dus à des causes accidentelles (accidents de la route, noyades, chutes, suicides, etc.). Enfin, la part des

**Figure 13: Évolution des taux de mortalité infantile et des moins de 5 ans de 2008 à 2013**



Source: Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, 2009, 2012 et 2015, *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

décès imputables aux maladies non transmissibles (accidents cardio-vasculaires, accidents vasculaires cérébraux, diabète, cancers) a sensiblement augmenté, passant, selon les estimations, de 21 % en 2000 à 30 % en 2012.

Le niveau de la fécondité demeure particulièrement élevé en Côte d'Ivoire. Selon l'enquête sur le niveau de vie des ménages réalisée en 2015 par l'Institut national de Statistique, l'indice synthétique de fécondité s'établit à 5 enfants par femme en 2015. Cette valeur est supérieure à la moyenne mondiale (2,5 enfants). La fécondité élevée en Côte d'Ivoire s'accompagne d'une forte mortalité maternelle, dont le taux s'élevait en 2012 à 610 décès pour 100 000 naissances vivantes. Ce taux est plus élevé que la moyenne régionale (500 décès pour 100 000 naissances vivantes) et trois fois plus élevé que la moyenne mondiale (200 décès pour 100 000 naissances vivantes).

La part des dépenses de santé dans les dépenses totales de l'État reste très faible et les capacités du secteur à mobiliser les ressources extérieures sont insuffisantes. En effet, la part annuelle du budget de l'État alloué au Ministère de la santé et de la lutte contre le sida reste très faible. Elle était de 4 % en moyenne de 2006 à 2010. La contribution

des partenaires aux dépenses totales de santé représentait 9 % en 2007 et 13 % en 2008. En 2013, le budget alloué au domaine de la santé était estimé à 5,7 % du PIB.

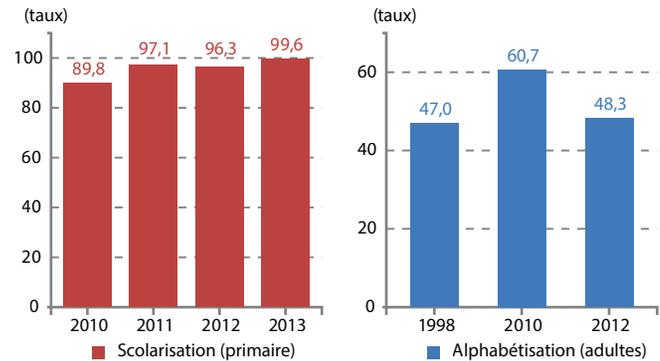
#### 4.4 Éducation

Selon le rapport de mise en œuvre du Plan national de développement (2012-2015), le taux brut de scolarisation primaire a enregistré une hausse constante sur la période 2008-2015, passant de 76,2 % en 2008/2009 à 95,4 % en 2014/2015.

Ces progrès découlent de la mise en œuvre de différentes mesures visant à améliorer l'accès à l'enseignement de base, telles que la réhabilitation et l'équipement de plusieurs salles de classes, la construction et l'équipement de plus de 3 300 salles de classes, le recrutement de 5 000 nouveaux instituteurs, l'abolition des frais d'inscription et de scolarité dans l'enseignement primaire et préscolaire public depuis 2001, la distribution gratuite de manuels et kits scolaires aux élèves du primaire, la réhabilitation de cantines scolaires, etc. Ces mesures se sont aussi traduites par une augmentation du taux d'achèvement du primaire, qui est passé de 48,5 % en 2008/2009 à 63,9 % en 2014/2015. À l'instar du taux de scolarisation, le taux d'achèvement du primaire chez les garçons est supérieur à celui des filles. Cependant, en 2013, seuls 41 % de la population savaient lire et écrire (30 % des femmes et 51,6 % des hommes). Ces chiffres sont inférieurs à ceux de 2000 où le taux d'alphabétisation était estimé à 48,7 % – 60,7 % pour les hommes et 38,6 % pour les femmes (Banque mondiale, 2015).

Le taux d'alphabétisation des jeunes (proportion de personnes âgées de 15-24 ans sachant lire et /écrire

**Figure 14: Évolution des taux net de scolarisation du primaire et d'alphabétisation**



*Source:* Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, 2009, 2012 et 2015, *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

était de 48,3 % en 2012 et est en baisse par rapport à 2010 (60,7 %). Ce taux était de 51,2 % à Abidjan en 2012, de 42,9% dans les autres villes et de 25,6 % en milieu rural. Il varie en fonction du sexe. En effet, le taux d'alphabétisation était en 2012 de 53,3 % chez les hommes contre 36,3 % chez les femmes.

La Côte d'Ivoire contribue fortement au financement de l'éducation et cela malgré les crises successives qu'a connues le pays; le financement de l'éducation a toujours été régulier (plus de 4 % du PIB en moyenne sur la période 1999-2013). L'État a consacré en moyenne 20 % du budget général de fonctionnement à l'éducation.

## 4.5 Fiche d'évaluation de l'égalité des sexes de l'Union africaine\*

L'Union africaine a proclamé 2015, *Année de l'autonomisation et de la promotion de la femme en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique*, dans le but d'imprimer un élan à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sur le continent. En vertu de cet engagement, elle a élaboré une fiche d'évaluation de l'égalité des sexes en Afrique. Cette fiche vise à évaluer la situation en matière d'égalité des sexes et

d'autonomisation des femmes dans sept secteurs essentiels qui concourent à la transformation de la vie des femmes en assurant leur contribution à une croissance diversifiée, soutenue et inclusive. Ces secteurs essentiels sont les suivants: emploi, secteur des entreprises, accès au crédit, accès à la terre, participation à la vie politique et à la prise de décisions, santé et éducation aux niveaux du secondaire et de l'enseignement supérieur.

**Interprétation du diagramme circulaire :** Les résultats sont notés de 0 à 10, sachant que 0 correspond au pire niveau d'inégalité, 5 à une parité intermédiaire et 10 à une parité parfaite. La parité parfaite se traduit par une situation où les hommes et les femmes sont représentés à parts égales, quel que soit le degré de développement de la variable ou de l'indicateur évalué(e). Certains pays obtiennent un score supérieur à 10, ce qui signifie que les femmes jouent potentiellement un rôle plus décisif que les hommes dans le sous-secteur considéré du pays en question. Il convient toutefois de ne pas tirer de conclusions hâtives sur la seule foi des résultats, en particulier lorsqu'il existe de grandes variations d'un pays à l'autre en ce qui concerne les réalisations en matière de développement\*\*.



\* Les données utilisées pour calculer les résultats proviennent de plusieurs bases de données et sources internationales, à savoir : Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, indicateurs de développement, base de données sur l'intégration financière mondiale et enquêtes globales de la Banque mondiale, base de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'égalité des sexes et les droits fonciers, Bureau international du Travail (BIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Division de la population du Secrétariat de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Union interparlementaire (UIP) et certaines sources de données nationales. Pour l'indicateur concernant l'accès à la terre, les données sont tirées de plusieurs sources; l'établissement des résultats et l'harmonisation des cadres législatifs ont été réalisés en interne par le Centre africain pour la statistique et le Centre africain pour le genre.

\*\* Le diagramme circulaire provient de la fiche d'évaluation de l'égalité des sexes, élaborée par la Commission de l'Union africaine et présentée aux chefs d'État et de gouvernement à la vingt-cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, en juin 2015.

## PRINCIPAUX DÉFIS: TRANSFORMATION STRUCTURELLE ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES EXPORTATIONS LIÉE À LA TRANSFORMATION DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE

Cette analyse vise à montrer que la Côte d'Ivoire, qui occupe le premier rang dans la production de cacao brute, a entamé un processus de transformation progressive du produit exporté. Dans l'ensemble des gammes du produit, elle dispose de réelles gammes de progression en termes de gains de parts de marché au niveau mondial. De plus, la transformation partielle du produit lui fait gagner de la valeur ajoutée dans la chaîne de valeur.

Dès le début des années 2010, les autorités ivoiriennes ont clairement affiché leur volonté de mettre en œuvre des politiques visant la transformation sur place d'au moins à 50 % du cacao d'ici à l'horizon 2020. Cette ambition va de pair avec leur désir de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à la même échéance. La présente analyse thématique relative à la production agricole et à la transformation agro-industrielle, surtout la filière cacao, fait partie de cette option.

En effet, le cacao joue un rôle important dans l'essor économique de la Côte d'Ivoire. Selon une étude réalisée par l'Agence de promotion des exportations de Côte d'Ivoire (2014), la filière cacao participe au moins à hauteur de 15 % à la formation du PIB. Elle occupe environ 4 à 5 millions de personnes vivant de cette production et demeure une source importante de recettes pour l'État. La Côte d'Ivoire occupe le premier rang mondial dans les exportations de

cacao avec 34 % de l'offre mondiale (Agence de promotion des exportations de Côte d'Ivoire, 2014).

Eu égard à cette situation, il apparaît important de savoir si la Côte d'Ivoire peut continuer à développer des exportations de cacao à valeur ajoutée et diversifier les marchés pour atteindre une croissance vigoureuse et créatrice d'emplois afin de réaliser la vision de « l'objectif émergence Côte d'Ivoire 2020 ». Dans ce cadre, il semble également nécessaire de cerner les marchés de prédilection de la Côte d'Ivoire.

### 5.1 Position de la Côte d'Ivoire sur les marchés de gammes du cacao

En 2014, les exportations de la Côte d'Ivoire sur le marché international de cacao et produits dérivés ont concerné principalement 11 produits dont quatre peuvent retenir l'attention dans l'optique d'une diversification de l'offre exportable de la Côte d'Ivoire. Le tableau ci-après décrit les marchés de prédilection de quatre produits pour lesquels la Côte d'Ivoire occupe un rang mondial honorable en 2014, avec des parts de marché relativement importantes.

La Côte d'Ivoire occupe le 92<sup>e</sup> rang mondial au niveau des exportations tous produits confondus. Toutefois, elle est première respectivement pour les ventes mondiales de « cacao en fèves et brisures de

**Tableau 3: Marchés de prédilection de la Côte d'Ivoire**

Codes du produit	Libellé du produit	Part dans les exportations mondiales (en %)	Rang dans les exportations mondiales
TOTAL	Tous produits confondus	0,1	92
180100	Cacao en fèves et brisures de fèves, brutes ou torréfiées (MP)	34	1
180310	Pâte de cacao non dégraissée (T1)	27,6	1
180400	Beurre, graisse et huile de cacao (T2)	10,9	4
180320	Pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée (T2)	33,4	1

MP: matière première

T1: produit de première transformation

T2: produit de deuxième transformation

Source: Centre du commerce international (2014).

fèves, bruts ou torréfiés », de « pâte de cacao non dégraissée » et de « pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée », puis le quatrième rang mondial pour les exportations de « beurre, graisse et huile de cacao ».

## 5.2 Les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire sur les marchés du cacao

La mesure de ces avantages comparatifs s'effectue à travers l'indicateur de Bela Balassa (1965) qui permet de définir le positionnement du pays sur les marchés par rapport aux pays concurrents. Il ressort que la Côte d'Ivoire a exporté plus que la moyenne mondiale sur les quatre marchés précédemment indiqués en 2014. Autrement dit, elle a fait mieux que ses principaux concurrents sur lesdits marchés en 2014.

D'un point de vue dynamique, la Côte d'Ivoire conserve ses avantages sur ces marchés. Toutefois, la branche pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée peut faire l'objet d'une attention particulière. D'un désavantage comparatif en 2013, la Côte d'Ivoire se retrouve dans une situation où elle exporte plus que la moyenne mondiale en 2014. En effet, l'indicateur des avantages comparatifs est passé de 0,33 à 637,86 de

2013 à 2014 dans cette branche, faisant de la Côte d'Ivoire le premier pourvoyeur au monde de pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée.

Les éléments structurels qui justifient cette grande variation de l'indicateur tirent leur essence de ce qu'au début de 2010 la stratégie des autorités ivoiriennes a été de procéder à la transformation du cacao dans la branche pâte de cacao partiellement ou complètement dégraissée. Ainsi, la société SAFCACAO, spécialisée dans l'exportation des fèves de cacao depuis 2004, a installé une entreprise de transformation de cacao à San Pedro en 2010, CHOCOIVOIRE. Cette société est une usine de transformation contenant 7 unités, avec une capacité de transformation de 32 000 tonnes de fèves de cacao.

Les capacités de transformation de la Côte d'Ivoire sont ainsi en progression depuis plusieurs années. Durant la saison 2013-2014, environ 520 000 tonnes de cacao ont été transformées en Côte d'Ivoire, soit 10 % de plus que durant la saison précédente, estime l'organisation sectorielle. Une performance qui place le pays au deuxième rang mondial, derrière les Pays-Bas (530 000 tonnes). En termes relatifs, cela représentait environ 30 % de la production cacaoyère du pays cette année-là. Les résultats de la saison 2013-2014 s'expliquent à la

**Tableau 4: Indicateurs d'avantage comparatif révélé (2014)**

Libellé du produit	Côte d'Ivoire	Concurrents (Valeur de l'indicateur)	
Cacao en fèves et brisures de fèves, brutes ou torréfiées	649,62	Équateur (40,96)	Ghana (425,01)
Pâte de cacao non dégraissée	526,91	Allemagne (0,89)	Ghana (228,71)
Beurre, graisse et huile de cacao	207,99	Indonésie (12,33)	Malaisie (8,81)
Pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée	637,86	Ghana (111,12)	Indonésie (23,9)

Source: Calculs de la Commission économique pour l'Afrique à partir des données du Centre du commerce international (2014).

fois par la hausse de la production et par celle des moyens de transformation disponibles dans le pays. De l'usine CHOCOIVOIRE au géant OLAM qui a ouvert une deuxième usine d'une capacité de 75000 tonnes à San Pedro après celle d'Abidjan, la Côte d'Ivoire a augmenté sa capacité de transformation du cacao. Plus récemment, en mai 2015, le groupe français Cémoi, spécialisé dans l'achat et la transformation de cacao, a ouvert également une chocolaterie à Abidjan. Autant de faits qui ont contribué à faire passer l'indicateur d'avantage comparatif révélé de la Côte d'Ivoire.

### 5.3 Compétitivité de la Côte d'Ivoire sur les marchés du cacao

La Côte d'Ivoire est compétitive sur le marché du cacao en fèves et brisures de fèves, brutes ou torréfiées. Elle détient les plus grandes parts de marché et les valeurs unitaires moyennes de ce produit ont des tendances communes pour les concurrents. La situation est identique sur le marché de la pâte de cacao non dégraissée. En effet, le pays est compétitif sur le marché de la pâte de cacao non dégraissée car ses parts de marché sont relativement plus grandes entre 2013 et 2014. De plus, en 2014, sa part de marché est en particulier associée à une valeur moyenne des transactions relativement plus faible. Par ailleurs, le pays est également compétitif sur le marché de la pâte de cacao complètement ou partiellement

dégraissée. La Côte d'Ivoire est devenue très active sur le marché international à partir de 2013. La part de marché de la Côte d'Ivoire est passée de 0,1 % à 33,4 %, avec des prix unitaires passant de 3810 dollars des États-Unis/tonne en 2013 à 2076 dollars en 2014.

En revanche, la Côte d'Ivoire n'est pas compétitive, malgré un rang honorable, sur le marché des beurre, graisse et huile de cacao. Elle a des parts de marché faibles par rapport aux principaux concurrents mais les valeurs unitaires ont une tendance à la hausse pour tous les principaux pays exportateurs. Au regard de ces performances, le pays peut continuer à développer des exportations de cacao à valeur ajoutée.

### 5.4 Perspectives de diversification des exportations de cacao

L'analyse montre que, outre les marchés traditionnels sur lesquels la Côte d'Ivoire exporte les produits cités, il existe toujours des potentialités à exploiter sur lesdits marchés. La figure 15 ci-après présente les perspectives de diversification des marchés pour le cacao en fèves. Les figures illustrant ces perspectives pour les trois autres produits dérivés analysés (pâte de cacao non dégraissée; beurre, graisse et huile de cacao; et pâte de cacao dégraissée) se trouvent sur le site de la Commission économique pour l'Afrique ([www.uneca.org/](http://www.uneca.org/)).

Cette analyse de la diversification des marchés est fondée sur une étude des marchés. Il fallait examiner les possibilités de diversification des partenaires commerciaux pour les produits identifiés. Les bulles de couleur bleue représentent les marchés sur lesquels la Côte d'Ivoire exporte déjà le produit et dont la croissance des exportations de Côte d'Ivoire vers le pays partenaire est supérieure à la croissance des importations du pays partenaire en provenance du monde. Les bulles de couleur jaune représentent les marchés potentiellement porteurs pour le produit exporté par la Côte d'Ivoire. Sur ces marchés, la Côte d'Ivoire exporte mais la croissance de ses exportations vers ce pays partenaire est inférieure à la croissance des importations de ce pays partenaire depuis le monde. La couleur grise représente les pays pour lesquels les données nécessaires pour l'analyse ne sont pas toutes disponibles. La taille des cercles représente la part des importations du pays dans les importations mondiales.

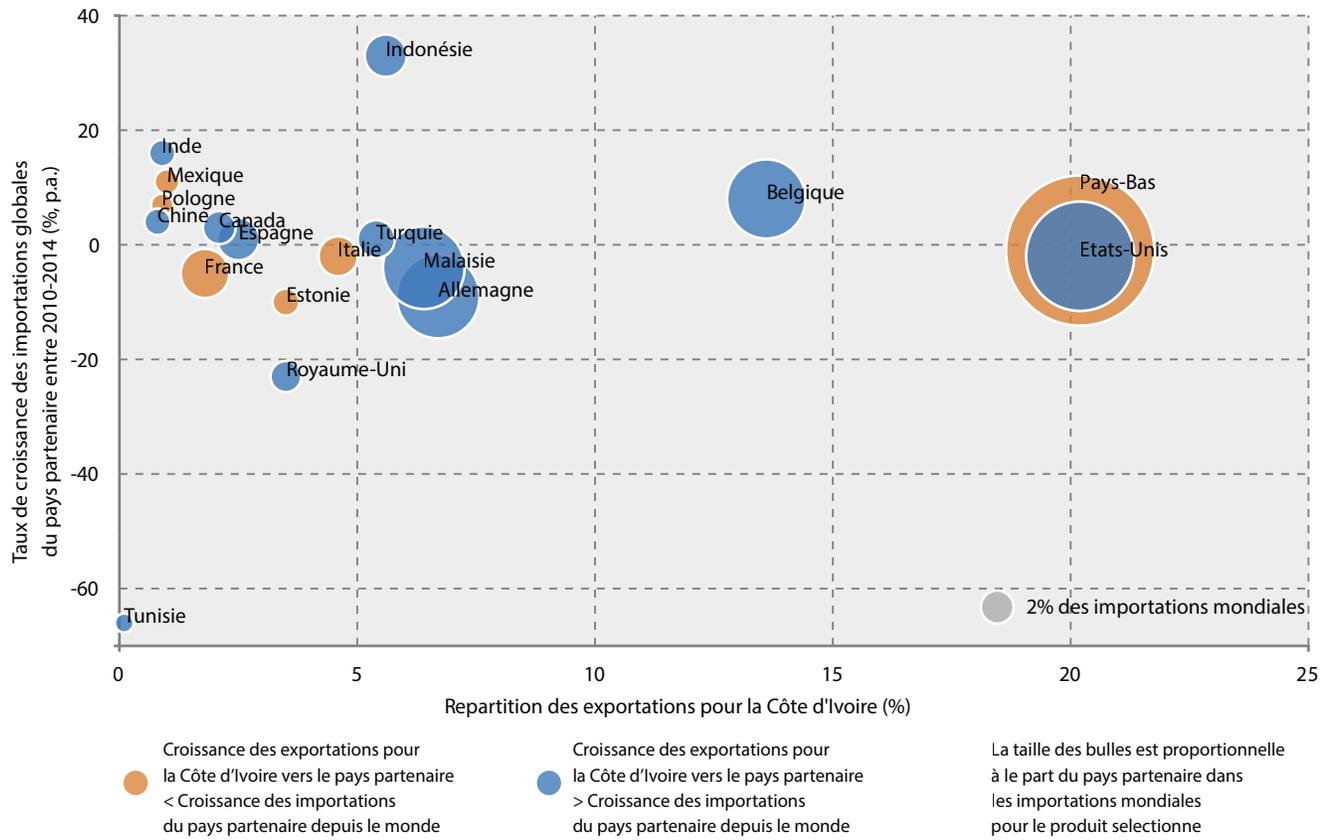
Il en ressort que les pays représentés par des cercles de couleur jaune sont les marchés potentiellement porteurs pour les produits exportés par la Côte d'Ivoire. Le taux de croissance des exportations de la Côte d'Ivoire vers ces marchés est inférieur aux taux de croissance de la demande mondiale de ce pays pour ce produit. Il ressort de la figure 15, par exemple, que la Côte d'Ivoire exporte sur plusieurs marchés mondiaux les fèves brutes (cercles de couleur bleue). Il faut noter que les marchés

traditionnels comme la France et les Pays-Bas restent des marchés porteurs puisque le taux de croissance de la demande de fèves brutes est supérieur au taux de croissance des exportations de la Côte d'Ivoire sur ces marchés. La Côte d'Ivoire a un avantage tarifaire sur ces marchés traditionnels mais il reste à régler la question des barrières non tarifaires. L'accès au marché des pays de l'Europe est assujéti à des mesures sanitaires et phytosanitaires qui constituent somme toute des contraintes pour les exportations ivoiriennes.

En définitive, la Côte d'Ivoire est performante sur quatre marchés: i) fèves brutes; ii) pâte de cacao non dégraissée; iii) pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée; et iv) beurre, graisse et huile de cacao.

La Côte d'Ivoire peut continuer à exporter son cacao en ajoutant de la valeur et même diversifier les marchés pour atteindre une croissance vigoureuse et créatrice d'emplois afin de renforcer les dynamiques de la transformation structurelle. La pâte de cacao partiellement ou complètement dégraissée (produit de deuxième transformation), la pâte de cacao non dégraissée (produit de première transformation) et bien entendu le cacao en fèves (la matière première) sont des branches à promouvoir. La Côte d'Ivoire est compétitive dans ces branches et il existe des marchés porteurs. De plus, elle exporte plus que la moyenne mondiale dans ces branches.

Figure 15: Perspectives de diversification des marchés du cacao en fèves



Source: Centre du commerce international, 2014.

# 6

## PRINCIPAUX MESSAGES À RETENIR

L'analyse du cadre macroéconomique et social de la Côte d'Ivoire révèle un redressement soutenu des principaux indicateurs y relatifs depuis 2012, après une décennie de crise politique. Guidé par l'ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, le Gouvernement a entrepris des actions dans les domaines de la réhabilitation et du renforcement du capital infrastructurel public (économique, social, administratif, institutionnel, etc.) et productif. Ces actions ont permis de réaliser une croissance économique moyenne de 9,3 % sur la période 2012-2014 avec un pic de 10,4 % en 2010. L'assainissement des finances publiques par une rationalisation productive des dépenses publiques et une amélioration de la stratégie d'imposition et de recouvrement fiscal ont eu pour effet de détendre l'espace fiscal et permis par conséquent à l'instrument budgétaire d'intervenir avec plus d'efficacité dans la satisfaction des besoins économiques et sociaux de la population. Aussi, le volume des recettes fiscales a-t-il été porté de 12,5 % du PIB en 2011 à 15,1 % en 2014 et les taux d'investissement sur ressources propres de 2,4 % à 6,2 % du PIB sur la même période.

En dépit de progrès jugés lents, le cadre social s'est sensiblement amélioré, notamment en matière d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation et protection sociale) et d'amélioration des conditions de vie des ménages. Cependant, il convient de souligner que le combat sur le front de la lutte contre la pauvreté reste une préoccupation majeure pour le Gouvernement. En effet, la proportion des populations pauvres n'a baissé que de 2,6 points de pourcentage entre 2008 et 2015,

ramenée de 48,9 % à 46,3 % alors qu'elle était seulement de 10% en 1985.

Dans sa volonté de rentrer dans le cercle réduit des pays émergents à l'horizon 2020, le pays a amorcé une dynamique de transformation structurelle de son économie par l'industrialisation, notamment à travers le développement de l'industrie agroalimentaire. Sa position de premier producteur de cacao dans le monde lui offre d'ailleurs plus de possibilités et de flexibilité pour y parvenir. Les développements récents des échanges internationaux montrent que le pays a diversifié ses produits en réponse aux possibilités économiques internationales et sous-régionales. En effet, en 2013, les produits transformés ont représenté plus de 50 % de la valeur des exportations.

Dans la perspective de la réalisation d'une croissance forte, inclusive et durable, la Côte d'Ivoire doit atteindre au moins trois objectifs stratégiques dans la production agricole et la transformation agro-industrielle: i) accélérer le rythme d'innovation agricole afin de disposer d'un secteur du cacao plus performant, capable de générer plus de valeur et de productivité par la transformation de la matière première, et de suivre les nouvelles tendances de la demande mondiale; ii) améliorer la capacité de l'économie à répondre de manière compétitive à la demande locale et régionale de produits agroalimentaires transformés, en particulier la pâte et le beurre de cacao; et iii) diversifier les marchés d'exportations de cacao et monter en gamme en privilégiant la qualité.

# 7. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES NATIONALES

## Note de méthodologie sur l'évaluation de la qualité des données

La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Indicateurs démographiques	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	22,7 (2015)	1
Enfants (0-14 ans)	9,6 (2015)	1
Adultes (15-64 ans)	12,4 (2015)	1
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,7 (2015)	1
Taux de croissance annuel moyen	2,6 (2015)	1
Population urbaine (en pourcentage)	50,2 (2015)	1
Taux brut de natalité (en pourcentage)	36,9 (2015)	1
Taux brut de mortalité (en pourcentage)	13,3 (2015)	1
Indice synthétique de fécondité	5 (2015)	1
Espérance de vie à la naissance	50,75 (2013)	1

Indicateurs clés macroéconomiques et sectoriels	Valeur	Évaluation
PIB courant (en milliards de dollars des États-Unis)	34,3 (2014)	1
Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)	8,5 (2014)	1
Taux d'inflation annuelle (en pourcentage)	0,4 (2014)	1

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (en pourcentage)	48 (2012)	4
Taux net de scolarisation dans le primaire (en pourcentage)	72,9 (2013)	4
Taux d'emploi de la population (total) (en pourcentage)	64,6 (2013)	5
Taux de chômage (en pourcentage)	9,4 (2013)	5
Taux de chômage des jeunes	5,7 (2013)	5
Population vivant en-deçà du seuil de pauvreté international (1 dollar É.-U. par jour) (en pourcentage)		3
Population vivant en deçà du seuil de pauvreté national (737 francs CFA par jour) (en pourcentage)	46,3 (2015)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale	15,7 (2012)	4
Prévalence de la malnutrition (en pourcentage)	10 (2015)	3
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	100 (2013)	4
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	73,9 (2013)	4
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000)	37,9 (2014)	3
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)	614 (2012)	3
Dépenses publiques pour la santé (en pourcentage du budget)	1,9 (2013)	3

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Exportations de biens et services - Total (en milliards de francs CFA)	7 349 (2014)	1
Importations de biens et services - Total (en milliards de francs CFA)	6 673,8 (2014)	1
Aide publique au développement (en millions de dollars É.-U.)	1 262 (2013)	1
Investissement étranger direct net (en millions de dollars É.-U.)	371 (2013)	1

Utilisation des TIC	Valeur	Évaluation
Taux de pénétration de la téléphonie portable (%)	106,3 (2014)	1
Utilisation individuelle d'Internet (%)	14,6 (2014)	3

Trois principales productions agricoles	Valeur	Évaluation
Canne à sucre (en milliers de tonnes)	1 968,9 (2013)	1
Riz, paddy (en milliers de tonnes)	1 934,1 (2013)	1
Mais (en milliers de tonnes)	661,3 (2013)	1

Environnement	Valeur	Évaluation
Couverture forestière (en pourcentage de la superficie)	32,7 (2010)	3
Émissions de CO2 (en milliers de tonnes)	6 446,6 (2011)	3
Émissions de CO2 (en tonnes par habitant)	0,33 (2011)	3
Consommation électrique par habitant (en kilogrammes d'équivalent pétrole)	597 (2012)	3

#### Codes des sources de données

1. Institut national de la Statistique
2. Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
3. Banque mondiale
4. Fonds des Nations pour l'enfance (UNICEF)
5. Organisation internationale du Travail

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agence de promotion des exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI) (2014), Rapport provisoire sur la compétitivité des entreprises ivoiriennes, mars 2014.

Banque mondiale (2015), *Indicateurs du développement dans le monde*, 2015.

\_\_\_\_\_ (2014), *Doing Business 2015: Going Beyond Efficiency*, Washington, Banque mondiale.

Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (2015a), *Analyse du commerce extérieur de biens et services de l'Union économique et monétaire ouest-africaine*, avril 2015.

\_\_\_\_\_ (2015b), base de données EDEN de la Banque, <http://edenpub.bceao.int/>.

Cellule d'analyse de politiques économiques du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CAPEC)/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2014), *Transformations structurelles et développement sectoriel en Côte d'Ivoire*, septembre 2014, non publié.

Centre du commerce international (2014), base de données TRADEMAP, Genève: <http://trademap.org/>

Comité national de politique économique du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'économie et des finances (2015), *Rapport à fin décembre 2014 sur l'évolution de la situation économique et financière*, février 2015.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission de l'Union africaine (CUA) et Banque africaine de développement (BAD) (2009), *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

\_\_\_\_\_ (2012), *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

\_\_\_\_\_ (2015), *Annuaire statistique pour l'Afrique*.

\_\_\_\_\_ (2015), *Rapport économique sur l'Afrique 2015*, mars 2015.

\_\_\_\_\_ (2014). *Indice d'intégration régionale en Afrique*, Addis-Abeba.

Direction des stratégies, de la planification et des statistiques (DSPS), *Statistiques scolaires de poche*, disponibles à l'adresse <http://www.men-dpes.org/new/poche.php>.

Direction générale du Plan, *Rapport sur le programme national de développement 2016-2020*, septembre 2015.

Fonds monétaire international (FMI) (2015), Attachment I. Côte d'Ivoire: *Supplement to the Memorandum of Economic and Financial Policies. Memorandum of Economic and Financial Policies*, Abidjan.

Guengant, J.P. (2014), *Comment bénéficier du dividende démographique? Replacer la population au centre des trajectoires de développement de la Côte d'Ivoire*, « Développement et Sociétés », Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, novembre 2014.

Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'économie et des finances/Comité national de politique économique (2015), *Rapport à fin décembre 2014 sur l'évolution de la situation économique et financière*, février 2015.

Ministère de la santé et de la lutte contre le sida (2015), *Plan national de développement sanitaire 2012-2015*, mars 2015.

Organisation des Nations Unies (2015), *Base de données COMTRADE*, New York: Nations Unies, <http://comtrade.un.org/>.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2013), *Emploi, changements structurels et développement humain en Côte d'Ivoire, Rapport national sur le développement humain 2013*, PNUD, Côte d'Ivoire.

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (2013), *Décision n° 04/2013/CM/UEMOA portant création d'un Comité régional de la statistique au sein de l'UEMOA*, Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA.

\_\_\_\_\_ (2014), *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale*, Ouagadougou, Commission de l'UEMOA.

## ANNEXES

### Annexe 1: Évaluation de la qualité des prévisions effectuées pour la Côte d'Ivoire (2009-2014)

Croissance du PIB	BAD	EIU	FMI	SO
Erreur quadratique moyenne	1,85	4,18	1,87	0,30
Racine de l'erreur quadratique moyenne	1,36	2,04	1,37	0,55
Erreur absolue moyenne, en pourcentage	0,28	0,30	0,17	0,11
<b>Inflation</b>				
Erreur quadratique moyenne	4,28	2,15	4,25	0,22
Racine de l'erreur quadratique moyenne	2,07	1,47	2,06	0,47
Erreur absolue moyenne, en pourcentage	1,32	1,43	1,21	0,07
<b>Solde du compte courant</b>				
Erreur quadratique moyenne	41,59	11,09	11,43	17,50
Racine de l'erreur quadratique moyenne	6,45	3,33	3,38	4,18
Erreur absolue moyenne, en pourcentage	1,36	1,15	0,65	1,26

BAD: Banque africaine de développement

EIU: Economist Intelligence Unit

FMI: Fonds monétaire international

SO: Sources officielles

Source: Calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

## Annexe 2: Évolution de quelques indicateurs de transformation structurelle de l'économie ivoirienne

Variable	2010	2011	2012	2013	2014	Couverture géographique	Observations
PIB aux prix constants 2009 (en millions de francs CFA)	11 694,8	11 181,7	12 378,9	13 520	14 673,8	Côte d'Ivoire	Contribution à la croissance de 2014: secteur primaire (2,3 %), secteur secondaire (+0,7 %), secteur tertiaire (3,8 %) secteur non marchand (0,8 %) Droits et taxes (0,9 %)
Exportations totales de produits(en millions de francs CFA)	5 063,1	5 232,2	5 538,2	6 782,3	6 421,5	CEDEAO, France, Pays-Bas, États-Unis, Belgique, Allemagne	La dynamique des exportations indique une intensification des échanges avec les pays de la CEDEAO, le Nigéria en particulier.
Exportations des produits transformés(en millions de francs CFA)	2 418,3	2 019,1	2 449,1	3 760,4	3 158,5	Nigéria, Ghana, Pays-Bas, France, États-Unis	Changements dans la structure des exportations en faveur des produits transformés, surtout les produits manufacturés qui totalisent en 2014 plus de 46,9 % exportations en valeur
Exportations des produits primaires (en millions de francs CFA)	2 644,8	3 213,1	3 089,1	3 021,9	3 263	Pays-Bas, États-Unis, Allemagne, France, Ghana	Exportation des matières premières essentiellement orientée vers les pays développés (Union européenne et États-Unis)
Exportations des principaux produits (en millions de francs CFA)	3 858,2	4 300,1	4 445,5	4 422,2	4 831,4	Nigéria, Pays-Bas, États-Unis, Belgique, France, Allemagne	Forte concentration des exportations sur les produits du café-cacao et les produits pétroliers
Importations totales de produits (en millions de francs CFA)	3 881,2	3 173,9	4 987,1	6 275,6	5 530,9	CEDEAO, France, Chine, États-Unis, Allemagne	Structure des importations en 2013: machinerie et équipement de transport (36,9 %); minerais et produits pétroliers (25,8 %); produits alimentaires, boissons et tabacs (14 %); produits chimiques (9,9 %); et autres produits (13,4 %).
Importations des produits transformés (en millions de francs CFA)	2 071,9	1 331,4	2 272,9	3 591,2	2 953,5	Nigéria, France, Chine, États-Unis, Allemagne	Le matériel de transport et d'équipement, les matériaux de construction, le pétrole raffiné et ses dérivés constituent les principaux biens transformés importés.
Importations des produits primaires (en millions de francs CFA)	1 809,2	1 842,6	2 714,2	2 684,3	2 577,4	Nigéria, France, Chine, Thaïlande, Ghana, Sénégal	En baisse depuis 2011 au profit des importations de biens d'équipement et des biens intermédiaires

Source : Ministère de l'économie et des finances, 2015; base de données COMTRADE, 2015.